



Dès le 12 janvier, déterminé.e.s

Contre le projet de réforme des retraites, la mère des batailles !

Sous couvert de contreparties comme le relèvement du montant minimum des pensions, le projet de réforme 2023 s'annonce encore plus dur que celui avorté de 2020.

Si elle était appliquée, cette réforme serait plus rapidement défavorable aux salariés et accélérerait la baisse des pensions. Le Conseil d'Orientation des retraites estime que le pouvoir d'achat des retraités pourrait à terme baisser de 20% par rapport à celui des actifs.

Des éléments connus à ce jour, nous constatons qu'aucune des revendications exprimées dans le communiqué syndical unitaire du 4 Octobre dernier, n'est pour l'instant, prise en compte par le gouvernement.

Attachées au système par répartition, celles-ci doivent porter sur les dispositifs de carrières longues, de pénibilité et d'usure au travail, de transition emploi retraite et de fins de carrière, d'emploi des seniors, de minimum retraite, de financement du régime et d'égalité femme/homme. L'ensemble de ces sujets ne nécessitent pas de réforme paramétrique.

Nous réaffirmons que comme la majorité de la population, nous sommes fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite et à une augmentation de la durée de cotisation. Des alternatives y compris financières existent et doivent faire l'objet de discussions.

Dans ce contexte, nos organisations syndicales rappellent qu'un salarié sur 2 arrivants à l'âge de départ à la retraite n'est plus en activité (invalidité, chômage, minima sociaux...). Ainsi, toutes les mesures d'âge ne feraient que précariser encore les actuels et futurs travailleurs et travailleuses. Cela ne générerait par ailleurs, aucune économie pour notre système mais conduirait à un transfert financier vers l'assurance chômage et pour l'invalidité et les minima-sociaux, vers notre système de protection sociale.

Dès ce 12 janvier, construisons la mobilisation dans la durée !!

Nos organisations appellent ce jour et pour les jours à venir l'ensemble des syndicats à organiser unitairement, des assemblées générale partout dans les entreprises et services, sur le lieu de travail pour débattre des revendications contre le projet de démolition de notre système de retraite (régime général et régimes spéciaux) et de l'organisation de l'action.

D'ores et déjà, cette journée du 12 janvier doit servir de lancement des futures grandes journées nationales et inter professionnelles